

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2017

Compte rendu



**1. Affectation du résultat de fonctionnement 2016 – Ville**

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget de la ville comme suit :

**RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Excédent de fonctionnement	:	627 024,29 €
Résultat de la section d'investissement	:	- 778 626,76 €
Solde des restes à réaliser	:	457 945,00 €
Besoin de financement	:	320 681,76 €

L'affectation du résultat :		
Affectation au R 10 681	:	320 681,76 €
Report en fonctionnement au R 002	:	306 342,53 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

**2. Affectation du résultat de fonctionnement 2016 – Atelier Relais**

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « atelier Relais » comme suit :

Excédent de fonctionnement	:	5 237,16 €
Résultat de la section d'investissement	:	15 386,74 €

L'affectation du résultat :		
Report en fonctionnement au R 002	:	5 237,16 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

**3. Décision modificative « Les Hauts de Callouet »**

Il y a lieu de procéder à une décision modificative retraçant toutes les opérations comptables depuis la création du budget annexe avant le vote du Budget primitif 2017 afin de procéder à la commercialisation des lots et de les intégrer dans la gestion des stocks.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

**4. Approbation du compte de gestion 2016 – Ville**

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

## 5. Approbation du compte de gestion 2016 – Atelier relais

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

## 6. Approbation du compte de gestion 2016 – « Les Hauts de Callouet »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

## 7. Approbation du compte administratif 2016 – Ville

### NOTE DE SYNTHÈSE ANNEXÉE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

#### RAPPEL JURIDIQUE

Le compte administratif présente les réalisations de l'exercice, en dépenses comme en recettes. Il retrace l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir. Il présente les résultats comptables de l'exercice. Le présent document a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2016.

Dans le cadre de la réforme territoriale et notamment de la loi n° 2015-991 du 07/08/2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), le législateur prévoit des évolutions destinées à renforcer la transparence financière et l'obligation d'information dues aux assemblées locales et aux citoyens. L'article 30 de la Loi NOTRe dispose que les communes doivent joindre au compte administratif, une présentation brève et synthétique des informations financières du rapport d'orientation budgétaire à savoir, gestion de l'endettement et structure de la dette, structures et évolution de principaux postes de dépenses.

#### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Recettes de fonctionnement

##### Les taux de réalisation

CHAPITRE	BUDGET 2016	REALISE 2016	TAUX DE REALISATION
13	126 936,00 €	135 960,51 €	107,11 %
70	478 100,00 €	456 067,53 €	95,39 %
73	3 339 719,00 €	3 321 574,64 €	99,46 %
74	1 369 059,00 €	1 417 274,22 €	103,52 %
75	71 100,00 €	80 305,96 €	112,95 %
76	31 999,00 €	4 302,94 €	13,45 %
77	6 150,00 €	18 549,82 €	301,62 %
42	145 000,00 €	134 987,86 €	93,09 %
Total	5 568 063,00 €	5 569 023,49 €	

##### % par chapitre sur budget total

CHAPITRE	BUDGET 2016	REALISE 2016	% SUR BUDGET TOTAL
13	126 936,00 €	135 960,51 €	2,44 %
70	478 100,00 €	456 067,53 €	8,19 %
73	3 339 719,00 €	3 321 574,64 €	59,64 %
74	1 369 059,00 €	1 417 274,22 €	25,45 %
75	71 100,00 €	80 305,96 €	1,44 %
76	31 999,00 €	4 302,94 €	0,08 %
77	6 150,00 €	18 549,82 €	0,33 %
42	145 000,00 €	134 987,86 €	2,42 %
Total	5 568 063,00 €	5 569 023,49 €	

## Evolution des recettes depuis 2014

	2014	2015	2016	Evolution 2014/ 2016
Produits de services	451 794,00 €	431 621,00 €	456 067,00 €	+ 0,94 %
Contributions directes	671 239,00 €	683 060,00 €	683 885,00 €	+1.88 %
Reversements intercom	1 977 268,00 €	1 993 250,00 €	1 993 260,00 €	+ 0,81 %
Autres impôts et taxes	686 902,00 €	631 133,00 €	644 429,00 €	- 6,18 %
DGF	661 058,00 €	546 626,00 €	427 900,00 €	-35,27 %
Autres dotations	893 860,00 €	881 181,00 €	989 374,00 €	+ 10,68 %
Autres recettes	312 003,00 €	380 149,00 €	374 108,00 €	+ 19,90 %

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à :

- 4 894 687 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 95,45 % de la section de fonctionnement ;
- 232 919 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 4,55 % de la section de fonctionnement ;

Elles se répartissent de la façon suivante :

### Les taux de réalisation

CHAPITRE	BUDGET 2016	REALISE 2016	TAUX DE REALISATION
11	1 425 655 €	1 355 879 €	95,11
12	2 970 000 €	2 896 909 €	97,54
65	448 415 €	447 244 €	100,00
66	187 601 €	178 874 €	99,74
67/014	16 000 €	15 779 €	98,62
42	221 000 €	232 919 €	105,39

### % par chapitre sur budget total

CHAPITRE	BUDGET 2016	REALISE 2016	% SUR BUDGET 2016
011	1 425 655 €	1 355 879 €	23,57
012	2 970 000 €	2 896 909 €	50,35
65	448 415 €	447 244 €	7,77
66	187 601 €	178 874 €	3,11
67/014	16 000 €	15 779 €	0,27
042	221 000 €	232 919 €	4,13
023	485 000 €		
Total	5 753 671 €		

## Evolution des dépenses depuis 2014

	2014	2015	2016	Evolution 2014/ 2016
Charges à caractère général	1 419 323 €	1 256 203 €	1 355 879 €	- 63 444 €
Charges brutes de personnel	3 022 300 €	2 978 992 €	2 896 909 €	- 125 391 €
Charges de gestion courante	459 503 €	445 289 €	447 244 €	- 12 259 €
Charges intérêts	210 227 €	201 664 €	178 874 €	- 31 353 €
Dotations aux amortissements	245 212 €	255 331 €	220 919 €	- 22 293 €

## LA DETTE

Le capital restant dû au 1er janvier 2017 est de 6 836 210 €.

Le profil d'extinction de la dette de ce budget est présenté dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNUITES	INTERETS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DU
2017	852 025,02 €	170 000,00 €	682 025,02 €	6 836 210,71 €
2018	848 862,51 €	157 997,73 €	690 864,78 €	6 154 185,69 €
2019	853 030,63 €	140 383,31 €	712 646,82 €	5 463 320,91 €
2020	840 763,87 €	122 388,50 €	718 375,37 €	4 750 674,09 €
2021	817 248,11 €	103 857,01 €	713 391,10 €	4 032 298,72 €
2022	543 844,82 €	84 888,48 €	458 956,34 €	3 318 907,62 €
2023	544 688,23 €	73 911,73 €	470 776,50 €	2 859 951,28 €
2024	528 676,83 €	62 720,93 €	465 955,90 €	2 389 174,78 €
2025	511 882,14 €	51 294,97 €	460 587,17 €	1 923 218,88 €
2026	513 462,58 €	39 702,36 €	473 760,22 €	1 462 631,71 €
2027	392 761,80 €	27 840,42 €	364 921,38 €	988 871,49 €
2028	304 635,55 €	16 206,58 €	288 428,97 €	623 950,11 €
2029	202 125,79 €	7 785,89 €	194 339,90 €	335 521,14 €
2030	100 091,98 €	3 073,44 €	97 018,54 €	141 181,24 €

Ce budget bénéficie d'une dette récupérable. En effet à ce jour, il reste un emprunt remboursé partiellement par le budget principal de l'Intercom (suite à la mise à disposition des biens en 2013) d'une annuité de 24 600 € en capital et 2 010 € en intérêts.

La capacité de désendettement de la ville de Brionne est 11 ans  
(Capital restant dû / épargne brute)

## LA FISCALITE

### Evolution de la fiscalité depuis 1997

	De 1997 à 2010	De 2011 à 2012	Depuis 2013
Taxe Habitation	10,69 %	18,32 %	4,25 %
Taxe Foncière	24,78 %	25,60 %	12,10 %
Taxe foncière non bâti	66,88%	72,30 %	27,80 %

Depuis 1997, la fiscalité a connu deux évolutions :

- En 2011 en lien avec la réforme de la taxe professionnelle qui a intégré la part Départementale de la TH et de la TFNB dans la part communale. De plus, la ville a procédé à une augmentation de ses taux de 4 %.
- En 2013, en lien avec l'adhésion de la ville de Brionne à l'Intercom du Pays Brionnais. De plus en 2013, afin de ne pas pénaliser les contribuables Brionnais, la ville a procédé à une baisse de la TFNB de 14.06 %

Pour rappel depuis 2013, la ville de Brionne perçoit uniquement la fiscalité additionnelle sur les ménages. En 2016, le produit total perçu directement par la ville était de 683 060 €.

### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont d'un montant de 1 135 745 € dont 735 806 € au compte 16

Le solde correspond aux opérations d'équipements menées par la ville.

Les recettes réelles d'investissement sont d'un montant de 1 615 621 €.

Compte 10 dotations : 714 260 €

Compte 13 subventions : 148 643 €

Compte 16 emprunts : 327 377 €

#### RESULTAT GLOBAL

Déficit de la section d'investissement : 778 626 €

Solde positif des restes à réaliser : 457 945 €

Besoin de financement de la Section d'Investissement à la clôture de l'exercice 2016 est de 320 681 €.

Excédent de la Section de Fonctionnement : 627 024 €

#### AFFECTATION DU RESULTAT

R 1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE

320 681 €

R 00 2 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

306 343 €

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a**

**2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

**1 abstention : M DELAMARE**

## 8. Approbation du compte administratif 2016 – Atelier Relais

### Note de Synthèse du Compte Administratif 2016

Le Compte Administratif 2016 du Budget annexe fait apparaître des déficits en sections d'Investissement et d'Exploitation qui sont comblés pour les excédents de l'année N-1. De plus, un reversement a été effectué d'un montant de 20 000,00 € sur le Budget Principal.

#### 1 – Recettes d'exploitation

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
70 – Vente de Produits	3 940,23 €	155,00 €
75 – Autre charges de gestion courante	11 018,26 €	10 985,81 €
77 – Produits Exceptionnels	130,00 €	92 739,23 €

#### 2 – Charges d'exploitation

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
011 – Charges à caractère général	17 793,44 €	763,00 €
66 – Charges financières	271,90 €	238,50 €
67 – Charges Exceptionnelles	0,00 €	110 000,00 €
042 – Opérations d'ordre	24 365,02 €	

#### 3 – Recettes d'investissement

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
10 – Dotations	3 789,21 €	0,00 €
040 – Opération d'Ordre	24 365,02 €	0,00 €

#### 4 – Dépenses d'investissement

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
16 – Emprunts	4 379,65 €	4 598,63 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

## 9. Approbation du compte administratif 2016 – « Les Hauts de Callouet »

### BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES HAUTS DE CALLOUET »

#### Note de Synthèse du Compte Administratif 2016

Le Compte Administratif 2016 du Budget annexe fait apparaître des opérations budgétaires consécutives au démarrage des travaux de viabilisation de ce lotissement,

#### 1 – Recettes d'exploitation

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
77 – Produits Exceptionnels	0,00 €	7 000,76 €

#### 2 – Charges d'exploitation

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
011 – Charges à caractère général	0,00 €	1 004,00 €
012 – Charges de Personnel	0,00 €	5 117,77 €

### 3 – Recettes d'investissement

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
13 – Subventions	0,00 €	24 702,21 €

### 4 – Dépenses d'investissement

	<u>CA 2015</u>	<u>CA 2016</u>
20 – Immobilisations Incorporelles	0,00 €	16 972,62 €
23 – Immobilisations Corporelles	0,00 €	216 301,72 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

### 10. vote des taux – Année 2017

Considérant que pour l'équilibre budgétaire il n'est pas nécessaire de procéder à une augmentation des taux, il est proposé de fixer les taux d'imposition 2017 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 4,25 %
- Taxe Foncier Bâti : 12,08 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 27,29 %

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

### 11. Vote du budget primitif 2017 – Ville

#### **Note de synthèse du Budget primitif 2017**

Les finances de la ville sont organisées en un budget principal et deux budgets annexes (Ateliers relais et lotissement). Il y a en plus un Etablissement Public Administratif (EPA), indépendant juridiquement mais dépendant financièrement de la ville : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Conformément au code général des collectivités locales et à l'instruction comptable M14, ce budget est voté par nature (chapitres en section de fonctionnement, chapitres et opérations en section d'investissement) avec une présentation par fonction permettant une approche « analytique » par équipements ou par actions. Les budgets ateliers relais et lotissement sont des SPIC (Services Public Industriels et Commerciaux) et la nomenclature comptable est en M 49.

L'élaboration du budget 2017 a été réalisée sur la base des objectifs suivants :

- Maintien de la fiscalité votée en 2016,
- Maintien des actions municipales et maintien des tarifs des services,
- Prise en compte de la baisse des dotations,
- Poursuite de notre démarche de désendettement.

#### **1 - Evolutions des recettes de fonctionnement BP2016/BP2017**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>
<b>013 Atténuation de charges</b>	120 036,00 €	130 780,00 €
<b>70 Produits de services</b>	489 400,00 €	449 400,00 €
<b>73 Impôts et taxes</b>	3 380 419, 00 €	3 305 331,00 €

74 Dotations, subventions et participations	1 268 359,00 €	1 360 812,00 €
75 autres produits de gestion courante	51 100,00 €	62 100,00 €
76 Produits financiers	31 999,00 €	3 055,00 €
77 Produits exceptionnels	1 650,00 €	1 650,00 €
042 Opérations d'ordre	145 000,00 €	145 000,00 €

## 2 - Evolution des charges de fonctionnement BP 2016/BP 2017

Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures, etc..) ainsi que les locations et les assurances.

	BP 2016	BP 2017
Charges à caractère général	1 373 955 €	1 301 780 €
Charges de personnel	2 970 000 €	2 930 000 €
Charges de gestion courante	425 515 €	440 300 €
Charges intérêts	190 601 €	175 009 €
Charges exceptionnelles	12 500 €	5 500 €
Virement à la section d'investissement	479 000	687 492 €
Dotations aux amortissements	221 000 €	223 306 €

## 3 - Recettes d'investissement 2017

Chapitre 16 : « Emprunts nouveaux » : 80 000 €

Chapitre 10 : « dotations, fonds divers et réserves » : 320 677 €

Chapitre 021 : « virement de la section de fonctionnement » : 687 492 €

Chapitre 040 : « transfert entre sections » : 223 306 €

## 4 - Dépenses nouvelles d'investissement par opération

**Opération N° 102 : Ecoles et restauration scolaire- montant total : 67 000 €**

Nature des travaux :

- Remplacement des fenêtres à l'Ecole Georges Brassens

**Opération n° 104 : Mairie - montant total : 46 241 €**

Nature des travaux :

- Travaux Eglise Saint Martin, informatisation, site internet

**Opération n° 105 : Salle des Fêtes – montant total : 1 500 €**

Nature des travaux :

- Acquisition de tables

Opération N° 109 Services techniques - montant total : 25 000 € €

Nature des travaux :

- Acquisition d'un nouveau véhicule et achats outillages

Opération N° 12 Jeunesse et culture montant total : 7 000 €

Nature des travaux :

- Acquisitions diverses (tentes etc)

Opération N° 33 Voirie- montant total : 38 000 €

Nature des travaux :

- Travaux de sécurisation rue de la Varende, Rénovation Place de Lorraine, acquisition miroirs, bancs,

Opération N° 36 participations établissements publics – montant total : 27 000 €

Nature des travaux :

- Participation EPFN sur l'opération de la rue du Général de Gaulle.

Opération N° 37 Urbanisme montant total : 10 000 €

Nature des travaux :

- Finalisation du PLU

Opération N° 38 Equipement associatifs – Montant total : 28 000 €

Nature des travaux :

- Travaux de couverture Gymnase «Georges Beuvain», Travaux de sécurisation Club House du Football

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

1 abstention : M DELAMARE

## 12. Vote du budget primitif 2017 – Atelier relais

### BUDGET ANNEXE «ATELIER RELAIS» Note de Synthèse du Budget Primitif 2017

Conformément au Code Général des Collectivités Locales et à l'instruction comptable M4, ce budget est voté par chapitres tant en sections d'exploitation et en Investissement. Par ailleurs, ce budget peut faire l'objet d'un versement de subvention d'équilibre de la part du budget principal.

A ce jour, les crédits inscrits ne sont dédiés principalement au local loué à La Poste, (Service guichet) situé place de Lorraine. La section d'investissement est équilibrée par le résultat positif de l'année 2015.

#### 1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2016/BP 2017

	BP 2016	BP 2017
70 – Ventes de Produits	0,00 €	155,00 €
75 – Autre charges de gestion courante	11 064,00 €	11 000,00 €

#### 2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2016/BP 2017

	BP 2016	BP 2017
011 – Charges à caractère général	1 751,00 €	861,00 €
66 – Charges financières	2 282,00 €	703,00 €
67 – Charges Exceptionnelles	20 000,00 €	10 000,00 €
023 – Virement à la Section d'Investissement	0,00 €	4 829,00 €

### 3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2016/BP 2017-04-06

	<u>BP 2016</u>	<u>BP 2016</u>
021 – Virement de la Section Exploitation	0,00 €	4 829,00 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

### 13. Vote du budget primitif 2017 – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

#### Note de Synthèse du Budget Primitif 2017

Suite à l'achèvement des travaux et la commercialisation des lots, à partir de 2017, l'architecture du budget est modifiée tant en sections d'exploitation et d'investissement, conformément à l'instruction comptable M4 avec comme particularité, la gestion des stocks.

#### 1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2016/BP 2017

	<u>BP 2016</u>	<u>BP 2017</u>
70 – Ventes de Produits	0,00 €	100 000,00 €
74 – Subvention d'Exploitation	0,00 €	40 210,00 €
042 – 7135 – Variation des stocks	0,00 €	645 029,00 €

#### 2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2016/BP 2017

	<u>BP 2016</u>	<u>BP 2017</u>
011 – Charges à caractère général	0,00 €	645 029,00 €
042 – 7135 – Variation des stocks	0,00 €	141 089,00 €

#### 3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2016/BP 2017

	<u>BP 2016</u>	<u>BP 2017</u>
16 – Emprunts	0,00 €	503 940,00 €
20 – Immobilisations Corporelles	0,00 €	62 261,00 €
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	216 302,00 €
040 – 355 – Produits Finis	0,00 €	141 089,00 €

#### 4 – Evolution des dépenses d'investissement BP 2016/BP 2017

	<u>BP 2016</u>	<u>BP 2017</u>
13 – Subventions d'Investissement	0,00 €	24 703,00 €
040 – 355 – Produits finis	0,00 €	645 029,00 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON  
1 abstention : M DELAMARE

### 14. Répartition des dépenses du poste budgétaire 6232 « Fêtes et cérémonies » - Année 2017

Il est nécessaire de procéder à la répartition du compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dont le détail est indiqué dans la délibération.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

**15. Fixation de la durée d'amortissement sur les bâtiments publics de rapport**

Il est proposé d'amortir les travaux réalisés bâtiments publics de rapport (logements faisant l'objet d'une location) sur une durée de 15 ans.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**16. Acompte de subvention aux associations sportives – Année 2017**

Il s'agit de verser un acompte aux clubs sportifs dans l'attente de la répartition définitive qui sera réalisée par l'OMS.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**17. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure**

La commune de Brionne sollicite une subvention pour l'acquisition de matériel d'animation et d'hébergement dans le cadre des campings du service jeunesse. Le montant de la subvention sollicitée, à hauteur de 40%.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**18. Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Eure – Travaux d'isolation thermique Ecole Brassens**

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la fourniture et pose de menuiseries extérieures thermo isolantes pour les façades Sud et Est de la Maternelle Georges Brassens.

L'objectif est donc d'abaisser le coût de consommation énergétique et permettre un meilleur confort des usagers.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**19. Demande de subvention auprès de la « Ligue Football amateur » pour l'installation d'un pare-ballons au stade municipal**

La commune de Brionne sollicite une subvention auprès de la L.F.A. (Ligue Football Amateur). Le montant de la subvention sollicitée, à hauteur de 50%.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**20. Participation pour la sécurisation des logements Résidence Jacques Prévert – Rue Maréchal Leclerc**

Suite à la demande de Eure Habitat, il est proposé :

- D'octroyer une participation à EURE HABITAT pour les travaux de sécurisation des logements de la Résidence «Jacques Prévert», située rue du Maréchal Leclerc, à hauteur de 10 % du coût des travaux soit 2530 €;
- De verser la participation dès que la commune de Brionne sera en possession du certificat d'achèvement des travaux ;
- Cette participation sera amortie sur 5 ans ;
- la signature d'une convention sera établie à cet effet.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

**21. Clôture de la convention avec Eure Habitat – « PSR les Bœufs »**

Eure-Habitat sollicite la clôture de la convention signée le 19 juillet 1966 qui n'a plus lieu d'être compte tenu de son ancienneté.

L'avance faite par la ville de 1976 à 1983 d'un montant total de 19 492,22 € sera affectée à la rénovation du patrimoine de Eure Habitat et au solde des participations de la ville sur le Lotissement des Bois de Callouet.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**22. Convention de partenariat pour la démolition des immeubles « Les Roses et les Violettes »**

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat concernant les démolitions des immeubles « Les Roses & Les Violettes ».

Le conseil d'administration de Eure Habitat a mis en évidence que cet établissement n'était pas en capacité financière de porter l'intégralité des opérations de démolition de certains immeubles de son parc.

L'EPF et la Région Normandie ont décidé d'intervenir financièrement sur les opérations de bâtiments amiantés,

L'EPF a d'ores et déjà donné un accord pour inscrire dans sa phase test les deux démolitions de Brionne et a indiqué que ces opérations pourraient être menées dès 2018.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

**23. Etude sur l'effacement des ouvrages du service technique – SIBVR**

Depuis de nombreuses années, la commune doit se mettre en conformité par rapport aux ouvrages du service technique et répondre aux exigences de continuité écologique. Cette nouvelle étude prévoit donc d'étudier l'effacement « maximal » des ouvrages du service technique tout en conservant des points de contrôles naturels ou reconstitués, en garantissant un écoulement préférentiel vers le bras droit capable de recevoir une activité nautique (navigabilité-compatible).

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

**24. Appel à projets « Vallées habitées »**

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager la ville de Brionne dans l'appel à projets « vallées habitées » lancé par le CAUE de l'Eure. (note jointe en annexe)

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON, M DELAMARE**

**25. Convention constitutive du groupement de commandes permanent conclu entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et la ville de Brionne**

Afin de simplifier les procédures d'achats publics et d'optimiser les coûts directs et indirects de gestion liés aux achats et d'obtenir une baisse importante des fournitures standardisables, il est envisagé d'adhérer au groupement de commandes constitué par l'Intercom Risle et Charentonne en vue de l'acquisition de fournitures et de prestations de services récurrents.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

26. Convention d'adhésion au service médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire de signer une convention d'adhésion au service médecine du centre de gestion.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

27. Modification du tableau des effectifs

Il convient de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'agents proposés pour des avancements de grade après avis de la Commission Administrative Paritaire du centre de gestion.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité



Le Maire,

  
Valéry BEURIOT